



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE LEVARE
7 rue de la Mairie
53120 LEVARE

PROCES VERBAL REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 mars 2017

=====
Le sept mars deux mil dix sept, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur RENAULT Serge, Maire.

Etaient présents : DESSEVRE C. – DESMAIRES P. Adjoint – FRETIGNE M. - LERAY P. – PATUREL J. - JOHAN M. - LEVEILLE L. - PAUTREL M.

Absent excusé : LAMBERT C.
LEUDIERE E. Démissionnaire

Secrétaire de séance : M. JOHAN Marc

=====
Vote des subventions 2017

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2017

APEI Nord Mayenne	200 €
ADMR –Montaudin	200 €
Ligue contre le cancer	50 €
FDGDON	99.70 €
Secours catholique Gorrion	150 €
Trait d'union – Gorrion	200 €
Confrérie St Berthevin	50 €
Vaincre l'autisme	200 €
EPI du Bocage	119 €
Sclérose en plaques	200 €

+ subvention voyage 20 € par élève et
Subvention école Levaré tous les 3 ans = 60 € par élève de Levaré

Devenir de la boulangerie

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal la rencontre qu'il a eu avec le repreneur potentiel en présence de Patrick Desmaires, Adjoint. Le repreneur devra prendre à nouveau contact avec la Mairie pour présenter son projet de reprise. Ensuite, le conseil municipal qui a réaffirmé son souhait de maintenir une boulangerie dans notre village pourra étudier ce dossier plus en détail, et souhaite trouver une issue favorable pour toutes les parties prenantes.

Diagnostic bocager via le SENOM

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité de réaliser un diagnostic bocager par le SENOM. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte d'effectuer ce diagnostic sous la maîtrise d'ouvrage du SENOM qui confie à la chambre d'Agriculture de la Mayenne sa mise en oeuvre et qui prend à sa charge l'intégralité des coûts associés.

Questions diverses

***Remplacement Edith Pautrel**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à payer à Mme TESNIERE Isabelle les heures effectuées pour le remplacement d'Edith PAUTREL pour la garderie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Affichée le 11 mars 2017

Le Maire

RENAULT Serge